

MÉMOIRE DE NOS HAMEAUX

KERBLEUNIOU

Ce hameau nous dit Michel Boucher appartenait autrefois à une famille de châtelains. « Madame de Traoulen » avait conservé dans l'ancien manoir devenu la maison de la ferme Gueguen, une chambre à l'étage où elle pouvait venir séjourner à son bon plaisir. Avec les deux aînés du quartier, François Cann et René Rohou, revisitons cet univers d'autrefois.

Ar gêriadenn-se, eme Michel Boucher, a oa d'un tiegezh kastellidi gwechall. Miret e oa bet ur gambr evit « an itron Traoñlenn » en estaj, dezhi da gaout ul lec'h da chom pa'z ae d'ar maner kozh, deuet da vezañ ti-feurm ar familh Gwegen. Asambles gant an daou zen koshañ er c'harter, François Kann ha René Roc'hoù, e reomp anaoudegezh gant ar bed-se gwechall.



Kerbleuniou est un toponyme breton qui signifie le hameau aux fleurs



L'ANCIEN MANOIR DÉJÀ REMODELÉ EST EN COURS DE RÉNOVATION. IL APPARTIENT AU GAEC DE KERBLEUNIOU

François Cann, né en 1938, a toujours vécu ici. Il se souvient dans son enfance de voir son père Thomas revenir, le 29 septembre, du château de Penhoat à Plouneour-Menez où il était allé « payer la Saint-Michel » (le fermage) au châtelain Amaury Guegot de Traoulen, fils de Marie Bertrane Brindejonc de Tréglode précédente propriétaire décédée en 1942. Plus de 80 kilomètres aller-retour à bicyclette ou en char à banc,

au trot de son cheval, jusque dans les Monts d'Arrée !

LES CORVÉES

René Rohou, né en 1946, a entendu des histoires racontées par son grand-père maternel René Cardinal. Les fermiers de Kerbleuniou étaient alors astreints à des corvées. Ils devaient faire le curage du bel étang entièrement pavé alimenté par une fontaine et bordé d'hortensias. Il était en bas du grand bois couvert de rhododendrons situé à l'arrière du vieux manoir. « La Dame de Traoulen » ou sa servante pouvaient accéder à leur chambre à l'étage par un escalier de pierres extérieur donnant sur ce parc fleuri. « Madame de Traoulen » avait, dit-on, du tempérament et était très à cheval sur l'entretien des fermes. Il paraîtrait qu'il y a fort longtemps des paysans du hameau avaient été renvoyés de leur ferme pour des brouilles. « À la Saint-Michel tout le monde déménage ! » C'était un jeu que les plus de 70 ans ont pratiqué dans la cour de l'école primaire ! Mais en réalité jusqu'en 1946 avant que Tanguy-Prigent, ministre de l'Agriculture du général de Gaulle ne protège les paysans par « la loi du fermage »

(bail de 9 ans renouvelable par tacite reconduction), les propriétaires pouvaient mettre leurs fermiers à la porte de leur propre chef. On voyait dans les temps anciens des convois de charrettes pleines de meubles et des animaux errer sur les routes « à la Saint-Michel » à la recherche d'une autre ferme. « Tanguy-Prigent, a rendu un grand service aux agriculteurs », assure François. Et René d'ajouter : « les bretonnants d'ici appelaient ce statut du fermage mac'had a nao bloaz ! »

LE CHÂTELAIN VEND SES FERMES

Après 1950, les fermiers de Kerbleuniou achèteront leur ferme à M. Amaury Guegot de Traoulen qui vivait de ses rentes au manoir de Plouneour-Menez, commune dont il fut maire de 1941 à 1943. La famille de Traoulen avait « sa loge » à l'église, à droite du chœur. Un signe de noblesse d'autrefois ! Ce hobereau possédait le tiers des terres et fermes de sa commune et pratiquait la chasse, son hobby favori. Les lapins proliféraient tellement dans les bois qu'ils dévastaient les champs d'orge d'hiver à peine sorti de terre au grand dam des paysans ! ●

Michel Boucher (AGIP)